

Compte rendu de la journée de balisage du vendredi 25 mars 2022 : de CHÂTILLON-sur-COLMONT à GORRON (14,3km)

Présents : Eliane, Nicole, Martine, Michel, Denis et Plume

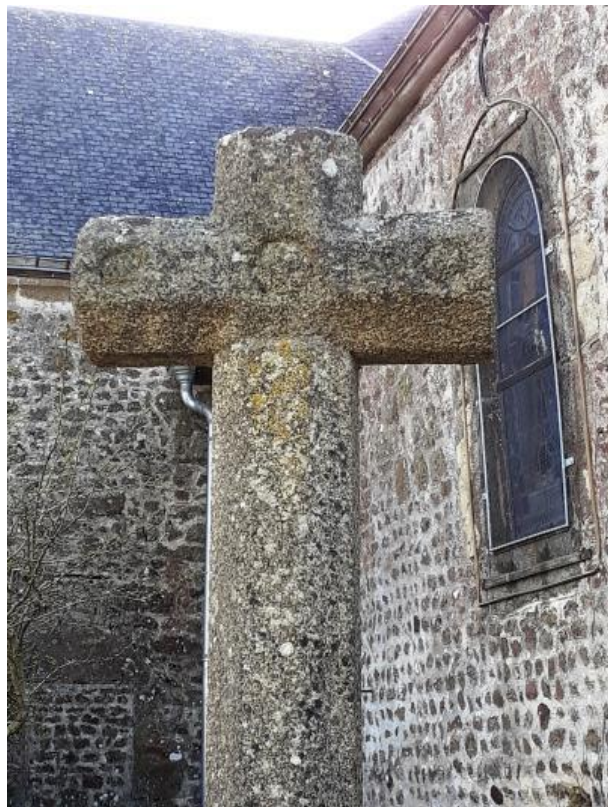
Absents mais excusés : les éclopés, Jean-Marie et Gabriel,
et, pour activités diverses, Jean-Yves et Martine L.

*Nous partîmes à cinq et, sans le moindre renfort,
Nous étions encore cinq en arrivant à bon porc. **

C'est sous un beau soleil printanier que nous avons balisé cette nouvelle étape du Chemin Montois. La chaleur progressive nous vit enlever des couches successives de coupe-vent, polaires diverses pour terminer, je vous rassure, en Tshirt.

A CHÂTILLON, alors que Michel et Denis menaient la voiture au lieu final, nous eûmes la visite du cycliste Lecocq, alarmé de ne pas voir de macarons devant chez lui. Le topoguide indiquant la ligne droite pour aller à l'église, nous lui expliquâmes que toute modification de l'itinéraire était impossible...

Avant d'entamer le balisage, nous visitâmes l'église Saint-Martin pour voir la superbe borne *milliaire-leugaire*** dédiée à l'empereur Aurélien, qui, avec la croix de balise ***, démontre l'ancienneté du tracé du Chemin Montois.



Dans l'église, 3 beaux retables dont 2 sont classés MH (monument historique).

Au sortir de l'église, nous fîmes une courte pause pour discuter avec un sympathique retraité réalisateur d'une très belle table en marqueterie.



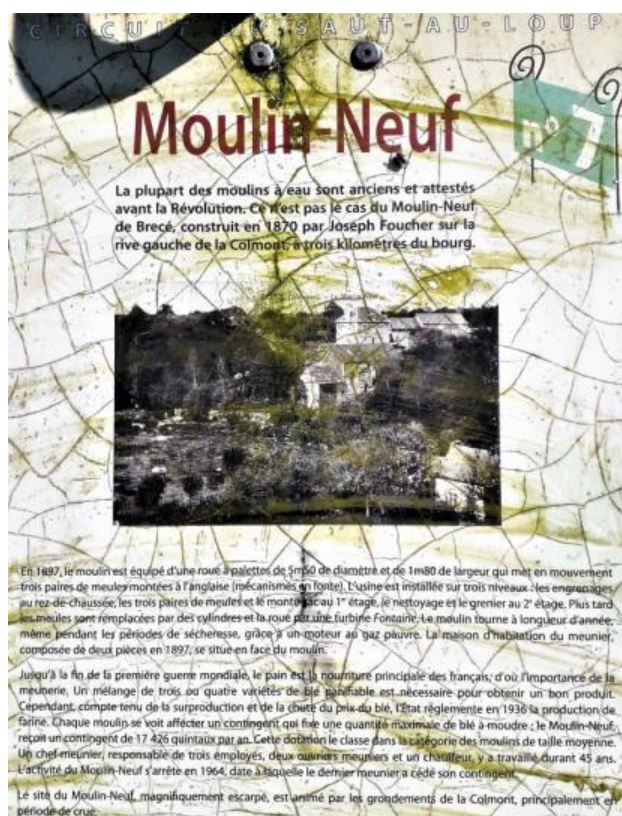
Nous cheminâmes paisiblement sur les chemins *bitumus*, *asphalteux*, *macadamesques* et *goudronneumus*, jusqu'à un petit bosquet de chênes qui nous offrit ombre et abri du vent pour le déjeuner.

Là, nous eûmes une magnifique démonstration de double salto arrière avec tabouret de Denis voulant répondre à Jean-Marie au téléphone et qui déclencha, outre l'admiration et les applaudissements, un fou rire général. On ne dira jamais assez les dangers du téléphone ! Hélas, cette nouvelle figure acrobatique n'a pu être homologuée...

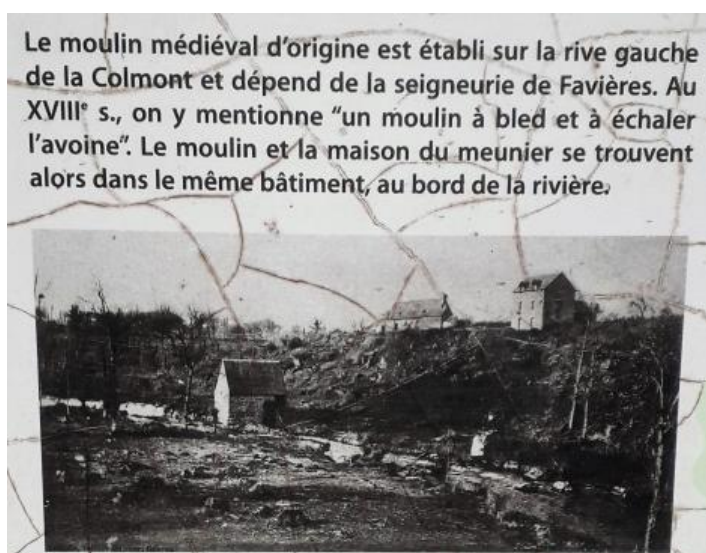


Michel nous régala d'un marbré au chocolat et d'un bon vin gouleyant.

L'après-midi nous fit cadeau d'un superbe chemin ombragé le long de la Colmont, avec ses rochers, ses moulins à farine, ses cascades. Quel bonheur de quitter les routes pour quelques instants !



Moulin de FAVIERES



A BRECE, dépôt d'une enveloppe de documents dans la boîte à lettres de la mairie, avant de poursuivre par une voie douce puis la D5 vers Gorrion, où nous allâmes boire une bière bien méritée au Café des Sports...

Sauf que... nous avions rendez-vous avec Sébastien GARNIER et un journaliste, mais sans précisions réelles d'heure et de lieu...

Sauf que... le téléphone de Denis avait décidé de poser ses RTT ce jour-là, donc impossible d'être joint...

Martine put joindre Sébastien qui arriva en trombe dans le café, nous fit avaler notre bière en battant des records de vitesse et nous fit revenir quasiment à... BRECE pour rencontrer la journaliste et des élues des deux communes.

L'entretien se déroula le plus cordialement du monde et Eliane, Nicole et Michel furent ramenés en voiture à CHÂTILLON.

Un mail précis détaillant le rendez-vous (lieu, heure...) aurait été judicieux...

Au final, sur une étape de 14,3km, nous avons eu 3,5 km de beaux chemins ombragés...



Pont à Bouty

** Gorron est la "capitale" de la rilette...*

*** Borne milliaire : borne disposée le long des voies romaines (ici, la voie Jublains-Avranches), pour indiquer les distances ; 1 mille romain = 1480m. Celle-ci porte une dédicace à l'empereur Aurélien (empereur de 270 à 275).*

Borne leugaire : "leugaire" désigne la lieue gauloise (2415m) ; les bornes leugaires utilisaient souvent les bornes milliaires ("recyclées"). Celle de CHÂTILLON faisait partie d'un ensemble de 12 autres bornes disposées le long de l'axe JUBLAINS-GORRON qui, par la suite, est devenu, à peu de choses près, le Chemin Montois.

**** Croix de balise : les croix de balise en pierre jalonnaient l'itinéraire du Chemin Montois qui traverse Châtillon depuis le XIIème siècle.*

Martine 

*avec les conseils avisés de Denis
et sous le haut patronage de Plume !*